

104 fermetures de classes sont envisagées dans les écoles de Seine-Maritime

L'inspectrice d'académie a dévoilé, vendredi 10 février 2023, les ouvertures et fermetures de classes envisagées pour la rentrée de septembre dans les écoles de la Seine-Maritime.



En Seine-Maritime, la carte scolaire de la rentrée 2023 commence à prendre forme. Dominique Fis, inspectrice d'académie et directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), a détaillé les mesures concernant le primaire, lors d'une conférence de presse à Rouen, vendredi 10 février 2023.

Ces annonces n'ont "pas satisfait" les syndicats d'enseignants, déclare un représentant du SNUipp à 76actu.

[Suppressions de postes en éducation prioritaire au Havre : les professeurs sont "désarmés"](https://panorapresse.ouest-france.fr/dossiers/7518/article/48224e70-adc7-11ed-b933-0000036b5b73)

Les ouvertures et fermetures de classes en Seine-Maritime

Dans son communiqué, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale annonce 79 ouvertures et 104 fermetures de classes en maternelle et élémentaire. Ces chiffres sont provisoires.

L'équilibre entre ouvertures et fermetures sera atteint après les ajustements de juin et septembre.

Dominique Fis - Directrice académique des services de l'Éducation nationale

Quant au nombre de postes, Dominique Fis se félicite d'une "dotation stable" dans le premier degré. Et ce, malgré une fonte des effectifs sur les bancs de l'école : le département devrait ainsi perdre 2 079 élèves. Soit 106 378 écoliers attendus à la rentrée 2023. Ils étaient 115 254 en 2016.

Plus de profs remplaçants et d'Ulis

Moins d'élèves, autant de profs : résultat, "le taux d'encadrement s'améliore", se réjouit la DASEN. Cette dernière érige en "priorité" le dédoublement des classes de grande section (GS) en éducation prioritaire, conformément à la volonté gouvernementale, avec la création de 51 postes d'enseignant dédiés en REP et REP+.

Hors éducation prioritaire, l'objectif est un « plafonnement à 24 élèves ou moins par classe », en GS, CP et CE1.

En outre, 10 postes de remplaçants vont être créés pour "renforcer la continuité pédagogique". "C'est un sujet très sensible pour les élèves, leurs familles et les écoles elles-mêmes", souligne Dominique Fis.

[Les élèves doivent faire l'école à la maison au Havre car deux profs sont arrêtés](#)

Enfin, deux nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) vont voir le jour, à l'école primaire Lucie-Aubrac d'Aumale et à l'école élémentaire George-Sand du Havre.

Les syndicats "contre" la nouvelle carte scolaire

Autant d'annonces qui peinent à convaincre les syndicats d'enseignants. "Nous ne sommes pas satisfaits, toutes les organisations ont voté contre cette carte scolaire »,

lance Marc Helloin, co-secrétaire départemental du SNUipp, interrogé par 76actu. Le syndicaliste regrette notamment l'absence de nouveaux postes en primaire.

On aurait pu profiter de cette baisse du nombre d'élèves pour vraiment améliorer les conditions de travail des collègues, diminuer le nombre d'élèves par classe. De ce point de vue, on est toujours en retard sur les autres départements normands.

Marc Helloin - Co-secrétaire départemental du SNUipp

Si le nombre de professeurs pour 100 élèves atteindra 5,96 à la rentrée prochaine contre 5,86 en 2022, Marc Helloin note que "le taux d'encadrement est supérieur à 6 chez nos voisins".

Pour le représentant du SNUipp, ce "manque de postes" pénalise les enseignants en exercice puisque "cela empêche des collègues qui en aurait besoin de bénéficier d'un temps partiel ou d'une disponibilité".

[École maternelle et élémentaire, classe ULIS... Un groupe scolaire va ouvrir dans les Hauts de Rouen](#)

Par ailleurs, "on n'a pas assez de postes pour dédoubler ou plafonner les classes de grande section sans supprimer des postes ailleurs, déplore Marc Helloin. L'augmentation de la population scolaire en zone d'éducation prioritaire appelle des créations de postes au détriment d'autres zones où le nombre d'élèves est en baisse".

Toutefois, le syndicaliste admet qu'il n'est "pas aberrant", par exemple, de "fermer un poste dans une école maternelle de 50 élèves répartis dans trois classes pour passer à deux classes de 25".

Quel avenir pour les plus petites écoles ?

"La Seine-Maritime totalise 993 écoles, certaines toutes petites, rappelle pour sa part la Dasen. 39 % comptent trois classes ou moins. Ces élèves restent dans la même classe tout au long de leur scolarité en primaire et arrivent au collège dans des classes plus importantes sans avoir rencontré cette émulation."

"Il ne s'agit pas de fermer toutes les classes des sites isolés", rassure Dominique Fis qui souhaite néanmoins "poursuivre le travail avec les maires pour une meilleure organisation à l'échelle du territoire".

[Le Petit-Quevilly. Des parents s'inquiètent pour la sécurité des enfants autour d'une école](#)

Un "travail" qui ne se fait pas sans friction. Nos collègues du Réveil de Neufchâtel relaient ainsi le coup de gueule du maire de [Marques](#), petite commune de l'est de la [Seine-Maritime](#), qui devrait voir disparaître en septembre une classe ouverte il y a seulement trois ans.

Les attributions et retraits de postes d'enseignant prévus dans les écoles de la Seine-Maritime à la rentrée 2023 sont détaillés dans l'arrêté ci-dessous, en date du 10 février :

[arrete-carte-scolaire-1er-degre-10-fevrier-2023.pdf](#)

